

Aide à l'Amélioration de l'Habitat

Liste des Pièces

PROPRIÉTÉ

- Titre de Propriété
 - Original du plan cadastral
 - Original de la matrice cadastrale bâti et non bâti datée de moins de 3 ans
 - Autorisation du propriétaire et pièce d'identité (si lien de parenté directe)
 - Avis Taxe foncière de l'année N-1
- Si terrain communal fournir le bail ou l'AOT (délivré par la Mairie)
Si zone des 50 pas géométriques fournir une copie de l'acceptation de l'offre
En cas d'indivision avec filiation (première ou deuxième génération)
Copie du livret de famille du propriétaire OU document officiel attestant la filiation avec le propriétaire
Si le demandeur est usufruitier, le titre de propriété indiquant la qualité d'usufruitier du demandeur

REVENUS DU COUPLE ET AUTRES OCCUPANTS

- Avis d'impôt de l'année N-1 de tous les occupants
- Dernière attestation de paiement de la CAF
- 3 derniers bulletins de salaire ou autres revenus

Pour les Retraités :

La dernière attestation de pension de retraite

Pour les Artisans :

l'extrait de KBIS ET avis d'impôt de l'année N-1 et N-2

PIECES ADMINISTRATIVES DU COUPLE

- Acte de naissance pour les célibataires
- Photocopie de l'intégralité du livret de famille
- Pièces d'identité (recto/verso)
- Copie carte vitale
- Facture récente d'EDF - TELECOM ou S.M.E. (Eau) au nom du demandeur
- Certificats de scolarités des enfants de plus de 16 ans



PIECES COMPLEMENTAIRES DU COUPLE

- Relevés de compte du compte courant bancaire ou postal de toutes les opérations effectuées au cours des trois derniers mois. (A réactualiser lors de l'étude définitive du prêt).

LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REFUSÉS

